

CENTRAIDE OTTAWA – APPEL DE PROPOSITIONS

BIEN VIEILLIR – DESCRIPTION DE L'OBJECTIF PRIORITAIRE

OBJECTIF PRIORITAIRE	AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES EN RÉDUISANT LES FACTEURS QUI MÈNENT À L'ISOLEMENT ET À LA VULNÉRABILITÉ, TOUT EN RESPECTANT LEUR AUTONOMIE.
ENJEU CIBLE	La population de personnes âgées à Ottawa est à présent supérieure à celle des enfants et des jeunes. En effet, les personnes âgées constituent près de 16 % de la population à Ottawa, et nous nous attendons à ce que ce chiffre atteigne environ 24 % d'ici 2031. Bien que la plupart des personnes âgées soient autonomes, une importante partie des personnes âgées vivant dans certains quartiers pourraient être considérée comme « vulnérable », et ce, de différentes façons. Par exemple : • Plus de 30 % des personnes âgées dans certains quartiers vivent avec un faible revenu. • Plus de 25 % des personnes âgées vivent seules, ce qui les rend plus vulnérables à l'isolement social. • Certaines personnes âgées sont à risque d'être déconnectées de leur communauté et de leurs réseaux sociaux, puis à risque d'être institutionnalisés prématurément, voire de façon inappropriée, dans un hôpital ou un établissement de soins de longue durée. • Les personnes âgées qui fournissent des soins à d'autres membres de la famille peuvent être particulièrement vulnérables, puisqu'elles doivent souvent gérer leurs propres problèmes de santé en même temps. • Le lieu de résidence type des personnes âgées a également changé. La quantité de personnes âgées déménageant en milieu urbain a diminué au fil du temps. Par conséquent, la quantité de personnes âgées vivant en banlieue ou en milieu rural a augmenté, ce qui a des conséquences importantes pour les fournisseurs de services et les urbanistes. Pour plusieurs personnes âgées, ces facteurs peuvent engendrer des sentiments accrus d'isolement et de solitude. Ces sentiments peuvent avoir des conséquences importantes sur leur sentiment général de bien-être.

CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES VISÉS	Tous les ordres de gouvernement prennent en considération l'évolution démographique de la population canadienne et l'incidence de la croissance spectaculaire du nombre de personnes âgées. Il sera essentiel, à mesure que nous nous préparons au rôle que la vulnérabilité jouera sur une population rapidement vieillissante, que tous les ordres de gouvernement, les bailleurs de fonds et les partenaires de prestation de services travaillent ensemble pour aborder la question. Le rapport « Profil des personnes âgées vulnérables dans la région d'Ottawa » de Centraide Ottawa indique que pour considérer les besoins de notre communauté, nous nécessitons ce qui suit : - Plus de recherche pour comprendre et développer le soutien dont les personnes âgées vulnérables ont besoin, - Une façon exhaustive d'identifier les personnes âgées qui sont les plus dans le besoin dans notre communauté, - Un cadre de travail commun à l'échelle de la ville pour appuyer la planification communautaire, - Le travail en collaboration de toutes les parties intéressées pour mieux comprendre et mettre en œuvre une réponse intégrée visant à adresser les défis auxquels les personnes soignantes de notre région doivent faire face.

CATÉGORIES ET EXEMPLES DE FINANCEMENT	Programmes et activités : Investir dans des programmes, des projets et des initiatives qui ont pour but de réduire l'isolement et la vulnérabilité des personnes âgées, tout en appuyant leur autonomie. Par exemple : - Programmes de sensibilisation permettant d'aider les personnes âgées à être moins isolés et plus engagés, - Programmes qui appuient l'engagement social et l'activité physique, - Programmes et initiatives d'aide pour personnes soignantes, - Entreprises sociales¹ qui adressent la pauvreté et l'isolement des personnes âgées, - Programmes culturellement appropriés. Convocation : - Convoquer les principaux intervenants communautaires dans le but de partager connaissances et pratiques exemplaires; réduire les chevauchements; faire face aux lacunes; et encourager la collaboration. Défense d'intérêts : - En collaboration avec les personnes âgées, préconiser des politiques et des stratégies efficaces qui réduisent les facteurs menant à la vulnérabilité et à l'isolement, et qui favorisent le bien-être des personnes âgées. Recherche et évolution - Utiliser la recherche et les données pour appuyer notre investissement et faire valoir l'approche de la communauté pour aider les personnes âgées dans le but d'aider les personnes âgées et les personnes soignantes.
POPULATION CIBLE	Les personnes âgées qui se butent à un ou plusieurs obstacles leur permettant de participer pleinement à leur communauté et de bien y vieillir. Ces obstacles sont souvent multiples et interreliés. Ils peuvent comprendre une combinaison de facteurs physiques, psychologiques, sociaux ou économiques. Certaines personnes âgées peuvent faire face à des risques de vulnérabilité accrue en raison d'un accès inéquitable aux services communautaires et à la continuité des soins. Ces populations comprennent, sans toutefois s'y limiter, les personnes âgées des groupes suivants : personnes handicapées, vivant en milieu rural, personnes francophones, nouveaux arrivants, Autochtones et personnes LGBTQ+.

¹ Nota : Pour les entreprises sociales – l'emploi doit respecter les normes du ministère du Travail de l'Ontario (c.-à-d., salaire minimum ou supérieur, normes de santé et de sécurité, etc.); garantir la dignité de choix; et appuyer une communauté ou un environnement de travail inclusif.